LAETITIA FONTAINE
Chargée de mission - Autonomie & Environnement

RÉSULTATS DU CONCOURS "QU'ELLE EST BELLE MA PRAIRIE !" : DES FERMES AUTONOMES, DES PRAIRIES FLORISSANTES" !

La FUGEA, Natagora et Natagriwal ont attribué à la Foire de Libramont les prix de leur concours "Qu'elle est belle ma prairie ! Des fermes autonomes, des prairies florissantes". Cette onzième édition prouve une année encore que de nombreux agriculteur·ices se préoccupent de la capacité de leurs prairies à produire et tout en accueillant la biodiversité ! C'est d'ailleurs le ministre de l'environnement Yves Coppieters qui a eu le plaisir de remettre les deux premiers prix aux grands gagnants !

LA FERME LEURQUIN REMPORTE LE PREMIER PRIX

Cette année, c'est la ferme Leurquin, à Salles (Chimay), qui remporte le titre de la plus belle prairie wallonne !

En 1983, Philippe Leurquin achète une ferme à Salles. Son fils Olivier le rejoint en 2018, et, ensemble, ils adaptent leur système aux réalités climatiques actuelles. Leur élevage de Blanc Bleu mixtes est mené en agriculture raisonnée. C'est grâce aux encouragements de leurs enfants et petits-enfants qu'ils se sont inscrits au concours.

Leur prairie de 10 ha est engagée depuis le début en "prairie de haute valeur biologique"(MC4). Elle est pâturée extensivement et gérée sans fertilisation. Le maillage écologique est particulièrement développé et on y observe plusieurs centaines d'orchis mâles, d'orchis tachetés, et même le triton crêté. D'après les éleveurs : "C'est un milieu très sauvage, un vrai lieu de ressourcement".

Le jury a apprécié leur démarche exemplaire de préservation de la nature dans un cadre raisonné, la belle image de transmission père-fils, l'engagement d'un élevage en race locale menacée et la qualité exceptionnelle de la prairie.

Philippe et Olivier Leurquin, éleveurs de Blanc-Bleu mixtes à Salles (Chimay), remporte le titre de la plus belle prairie wallonne 2025.

QU'ELLE EST BELLE MA PRAIRIE !
CONCOURS
11E ÉDITION
À GAGNER
> 1er prix : 1.000 €
> 2e prix : 500 €

LE SECOND PRIX VA À MAXIME MÉLON

Éleveur à Viroinval, Maxime Mélon a repris la ferme de son beau-père en 1999 et a engagé une conversion vers l'agriculture biologique. Il élève des bovins Aubrac et des moutons "Entre Sambre et Meuse", une race locale menacée, sur 50 ha de prairies permanentes.

Très ancré localement, il développe des activités socioculturelles, un camping à la ferme et un pressoir partagé avec le village. Toute la production est transformée et vendue sur place.

Sa prairie est reprise dans le réseau Natura 2000 et exploitée en fauche et pâture. Dans les années 80, cette parcelle communale a échappé à un projet touristique grâce à une mobilisation citoyenne. Elle est aujourd'hui engagée en MAEC "prairie de haute valeur biologique", avec zone refuge et pratiques extensives. On y observe une flore riche et des espèces emblématiques comme la pie-grièche. Maxime Mélon aime "travailler avec ce que la nature offre spontanément".

Le jury a apprécié l'intégration d'ovins "Entre Sambre et Meuse", la richesse exceptionnelle de la flore, l'autonomie totale de la ferme en fourrage et alimentation, la forte dynamique locale portée par l'éleveur et sa volonté d'aller plus loin encore, avec le creusement prochain de mares.

Maxime Mélon, éleveur de vaches Aubrac et de moutons "Entre-Sambre-et-Meuse" à Viroinval remporte le second prix de l'édition 2025 du concours.

LE PRIX JEUNE POUR MATHÉO ANCEAU !

Mathéo Anceau, jeune éleveur de Blondes d'Aquitaine installé depuis 2024 est le plus jeune candidat à avoir participé au concours!

Installé depuis 2024 à Doische, Mathéo Anceau est le plus jeune candidat à avoir participé au concours. Il a repris la ferme familiale, active depuis cinq générations et convertie en bio en 1994. Il élève des Blondes d'Aquitaine sur 58 ha, dont 82 % de prairies, en autonomie fourragère totale. Il a replanté des haies et prévoit de développer un projet de vente directe en colis.

La prairie de 1,5 ha est exploitée depuis plus d'un siècle et est engagée dans le programme MAEC comme prairie de haute valeur biologique depuis 2019. Fauchée une fois le 1er juillet puis pâturée en fin d'été, elle est gérée sans aucun intrant. Sa flore est diversifiée, les haies attirent notamment les chauves-souris. Mathéo apprécie "son exposition, la proximité de l'eau, les haies, et le lien avec le village de ses arrière-grands-parents, l'un des plus beaux de Wallonie".

Le jury a souligné sa forte motivation, son jeune âge, son autonomie dans les décisions (en effet, il est rare de reprendre une ferme si tôt même si son père reste impliqué) la qualité de la prairie et l'exemplarité de son engagement.